

COMMUNIQUÉ

Aligo dévoile les gagnants de son 2^e Défi en innovations sociales !

Montréal, le 27 avril 2020. – Aligo Innovation dévoile aujourd’hui les récipiendaires de son 2^e *Défi en innovations sociales*. Les octrois font suite à un appel de propositions diffusé en février 2020 auprès de la communauté scientifique des universités qu’Aligo représente. Ce concours vise à faire connaître, à mettre en valeur et à encourager financièrement des innovations sociales offrant une solution à un enjeu de société.

Les projets devaient démontrer un niveau de maturité avancé pour être éventuellement transférés vers un milieu preneur des marchés socio-économiques afin d’en assurer la pérennisation. Les projets soumis ont été évalués notamment en fonction de la problématique en lien avec les 17 objectifs de développement durable de l’ONU, de la solution proposée, de l’impact et de la répliquabilité.

Le jury, présidé par Guy Gervais, ange investisseur, était composé de Marie-Claude Lagacé, PDG d’Humanov-is, de Rosalie Readman, coordonnatrice des partenariats à l’Esplanade, d’Élise Tousignant, directrice du Centre d’étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté et de Brigitte Lespérance de BML Conseils.

Le 1er prix de 10 000 \$ est décerné au projet « La reconnaissance étatique des effets de l’adoption coutumière autochtone : une solution pour préserver l’identité culturelle des enfants » dirigé par la professeure Christiane Guay (UQO) en collaboration avec Nadine Vollant (Uauitshitun, Uashat mak Mani-utenam), Héléna Grégoire Fontaine (Uauitshitun, Uashat mak Mani-utenam), Marie-Andrée Michel (Uauitshitun, Uashat mak Mani-utenam), Lisa Ellington (UQO) et Fanny Jolicoeur (UQO). Le projet de loi 113, qui modifie le Code civil du Québec, a été adopté le 16 juin 2017. Le Code civil reconnaît maintenant différentes formes d’adoption coutumière. Il permet notamment aux communautés autochtones de mettre en place leur propre autorité compétente pour assurer une reconnaissance officielle à l’adoption coutumière, répondant ainsi aux besoins de leurs enfants et de leurs familles. L’équipe de recherche a joué un rôle important dans la définition de ce projet de loi afin de le rendre davantage compatible avec l’ordre juridique innu. Récemment, la communauté d’Uashat mak Mani-utenam a mis en place son autorité compétente, le Nitaunitaushun. Le projet soumis par l’équipe de la professeure Guay consiste à effectuer un suivi de ses premiers pas afin d’identifier les difficultés ou les pratiques prometteuses et ainsi assurer la pérennité de telles autorités compétentes.

Le 2^e prix de 5 000 \$ est décerné au projet « L’UVSI pour le développement des compétences de surveillance clinique dans un contexte de formation à distance du réseau UQ ». L’équipe est composée de Frédéric Banville (UQAR), de Daniel Milhomme (UQAR), de Stéphane Bouchard (UQO), de Bob-Antoine Ménélas (UQAC), d’Andrée-Anne Parent (UQAR), de Julie Houle

(UQTR), d'Annie Perron (UQAT), de Dominique Labbé (UQAC), Dominique Therrien (UQO) et de Fernanda Ribeiro (UQAC). Cette solution propose aux étudiantes et aux étudiants en soins infirmiers des scénarios d'apprentissage qui prennent place dans une unité virtuelle de soins intensifs pour pallier aux multiples défis auxquels font face étudiants et enseignants. Une première étude de validation de l'unité a permis de constater l'engouement provoqué par la réalité virtuelle immersive. Une deuxième étude a également permis d'observer que la manipulation et les interactions avec l'environnement virtuel, dans un contexte spécifique de surveillance clinique, peuvent offrir des défis particuliers nécessitant la simplification des déplacements et de la manipulation des objets virtuels. Le projet soumis consiste à finaliser le scénario 1 – Infarctus aigu du myocarde et arrêt cardiaque – du module de surveillance clinique.

« Nous sommes heureux de contribuer à la réalisation de ces projets afin de favoriser le transfert et l'intégration de ces innovations par le milieu preneur. La qualité et la pertinence de l'ensemble des projets soumis à ce 2^e défi provenant d'équipes de recherche de multiples institutions témoignent de la capacité de la recherche publique à se mobiliser pour proposer des solutions bien adaptées aux besoins identifiés ». Anne-Marie Larose, Présidente-directrice générale d'Aligo Innovation

À propos d'Aligo Innovation, s.e.c.

Aligo est une société de valorisation des résultats de la recherche universitaire contribuant de façon significative au retour sur l'investissement des gouvernements dans la recherche publique en transférant les actifs de propriété intellectuelle des inventions et des innovations prometteuses des universités vers la société et aux marchés. Aligo représente 10 universités québécoises Concordia, McGill, Bishop's, Sherbrooke, UQAM, UQAR, UQAT, UQO, UQTR et l'ÉTS, et leurs hôpitaux et centres de recherche affiliés.

– 30 –

Source :

Sylvain Tardif
Aligo Innovation
438-889-1381
stardif@aligo.ca